

Marseille le 25 janvier 2019



Monsieur

Je viens faire réponse à votre courrier en date du 28 décembre 2018.

Lors de notre entretien du 5/9/2018, j'avais pu comprendre après vous avoir écouté, que votre conduite auprès de madame SI... ne devait pas être jugée comme un acte médical habituel mais plutôt comme une prise en charge totalement différente, qui voulait procurer et offrir à cette patiente une survie pleine de dignité. L'envie de vivre, hors du commun, de madame SI... méritait certainement qu'on se penche avec empathie sur son cas comme vous avez su le faire, d'échanger avec elle quelques paroles réconfortantes et ne pas tout simplement l'abandonner. Je suis persuadé que vous avez su lui apporter tout ce réconfort et que vous avez su l'accompagner dignement. On ne peut pas vous donner tort...mais en ce qui concerne le docteur GARCIA il ne faut pas croire qu'elle ait abusé de votre confiance, car elle fait partie d'une équipe médicale et les décisions thérapeutiques sont prises en RCP (Réunion de Concertation Pluridisciplinaires). Voilà ce que je voulais confraternellement vous dire.

Mon cher confrère je vous prie de bien vouloir accepter l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pr. Roger-Antoine GIUDICELLI

Vice-Président du CD13

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a horizontal line and a small circle at the end.